

Proxénétisme et avortements forcés sur leurs petites amies : un gang nigérian jugé cet été à Paris

Les sept accusés, âgés de 26 à 43 ans, appartiennent aux « Maphite », un groupe dont le « commandement suprême » est assuré depuis Benin City, dans le sud du Nigeria. Ils seront jugés du 24 juin au 5 juillet.

Par Le Parisien avec AFP

Le 11 mars 2024 à 17h03



« Chacun des protagonistes avait à sa disposition plusieurs jeunes femmes, se livrant à la prostitution en France (...) mais également à l'étranger », selon l'ordonnance de mise en accusation. Le Parisien

🗨 Réagir

📌 Enregistrer

▶ Écouter l'article

00:00/00:00

Nouvelle illustration de [l'activité de gangs nigériens en France](#) : sept membres d'une même organisation, soupçonnés notamment de proxénétisme en bande organisée en Europe sur leurs petites amies, seront jugés cet été à Paris. Une juge d'instruction a ordonné leur procès devant la cour criminelle départementale pour traite des êtres humains et proxénétisme en bande organisée entre janvier 2019 et juin 2021, en France, en Belgique, en Italie, en Suisse et au Nigeria, selon des sources proches du dossier.

L'enquête a permis de montrer que « chacun des protagonistes avait à sa disposition plusieurs jeunes femmes, se livrant à la prostitution en France (...) mais également à l'étranger », d'après l'ordonnance de mise en accusation rendue publique mi-décembre. L'un d'entre eux, coiffeur de 41 ans, comparaitra aussi pour avoir imposé dix avortements à sa petite amie.

« Elle voulait garder les enfants mais lui non, car ce n'était pas *rentable* pour une prostituée », affirme l'avocate de la partie civile, Me Kathleen Taieb. « Ces groupes (...) sont omniscients, explique-t-elle. Ils ont des yeux partout pour surveiller les filles, [qui sont sous une emprise totale](#) : amoureuse, psychologique, financière... » Sa cliente accuse ainsi son ex de lui avoir soutiré 30 000 euros et de l'avoir battue.

« Cult » nigérian

Comme les six autres, l'homme a contesté les faits reprochés tout au long des investigations. « Ce dossier renferme des incohérences factuelles et exagérations quant aux descriptions des groupes en présence », a assuré son avocat, Me Julien Fresnault. Ces groupes, [ce sont les « cult »](#), nés au Nigeria. D'abord simples associations étudiantes, ces confraternités deviennent des organisations « ouvertement criminelles à partir des années 1990 » et sont aujourd'hui impliquées en Europe « dans le trafic de stupéfiants et la traite des êtres humains », note la juge d'instruction.

Un procès les a récemment mis en lumière en France : fin novembre 2023, [quinze membres des « Arrow Baga » ont été condamnés](#) par le tribunal correctionnel de Marseille à des peines allant de deux à dix ans de prison pour leurs méthodes ultraviolentes, notamment deux viols collectifs de prostituées. Leur procès en appel se tiendra en avril à Aix-en-Provence.

Newsletter Enquête en cours

Une plongée dans l'actualité des faits divers, pour éclairer la face sombre de notre époque



[S'inscrire à la newsletter](#)

[Toutes les newsletters](#)

Dans le dossier parisien, les sept accusés, âgés de 26 à 43 ans, appartiennent aux « Maphite », un groupe dont le « commandement suprême » est assuré depuis Benin City, dans le sud du Nigeria, explique la juge d'instruction. Recrutés lors « d'un rite initiatique violent » avec « du feu », « chaque membre doit contribuer financièrement au développement de l'organisation en versant 10 % des avoirs criminels récoltés ». La magistrate décrit une organisation de type « paramilitaire ».

À lire aussi Paris : l'insoutenable calvaire des prostituées nigérianes raconté à la barre

Les accusés n'en ont pas la même définition. L'un mentionne aux enquêteurs des « festivités et de l'entraide » au sein de la communauté nigériane. Les mis en cause, polygames, ont aussi assuré que leurs petites amies « partageaient volontairement leurs gains professionnels ». Pour la magistrate, c'est typique de la stratégie du « loverage » : « au prétexte d'une relation amoureuse », ils imposaient aux femmes de se prostituer et de leur « remettre des présents », usant aussi de « violences » et de « menaces de sorts », selon l'accusation.

Me Céline Le Goff représente l'une des parties civiles. Sa cliente a subi « deux pièges », raconte-t-elle. Le premier, « très jeune » lors de son transport du Nigeria en Europe : pour compenser le coût supposé du voyage, des proxénètes la forcent à se prostituer et à rembourser une dette de 25 000 euros. Après s'être acquittée de la dette, elle a rencontré son compagnon maphite. « Cet homme, qui était officiellement son petit ami, appartenait en réalité à la confraternité maphite et continuait à l'exploiter », affirme Me Le Goff.

Une autre femme, arrivée en France en 2015, a raconté qu'elle se prostituait ponctuellement pour son compte lorsqu'elle a rencontré son petit ami. Son activité devient alors quotidienne sous peine d'être « battue ». Son avocate, Me Catherine Daoud, a salué sa « force de caractère ». « Après tout ce qu'elle a subi, ma cliente est capable de dénoncer des gens très dangereux et compte venir au procès », prévu du 24 juin au 5 juillet.

Dans la rubrique Faits divers

[Méga fraude fiscale : un trader britannique accusé avoir détourné 1,2 milliard d'euros jugé au Danemark](#)

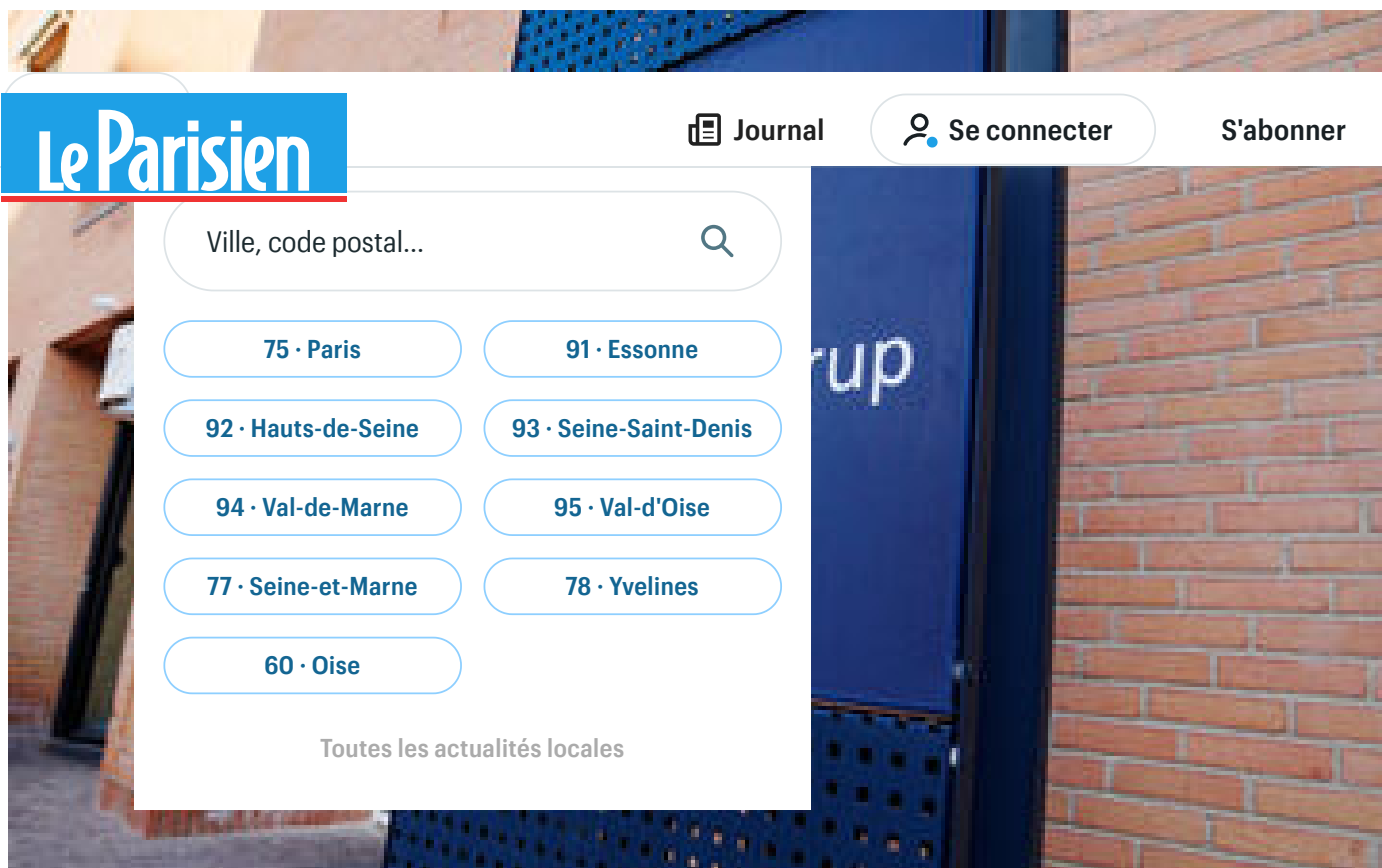
[Des attaques informatiques d'une « intensité inédite », visent les services de l'État, des hackers pro-russes revendiquent](#)

[Argenteuil : trois ans après l'assassinat d'Alisha, le combat de sa mère contre le harcèlement](#) P

Les commentaires sont ouverts à tous les inscrits. Ils font l'objet d'une modération avant publication. Ils seront publiés dans leur intégralité ou supprimés s'ils sont jugés non conformes à [la charte](#).

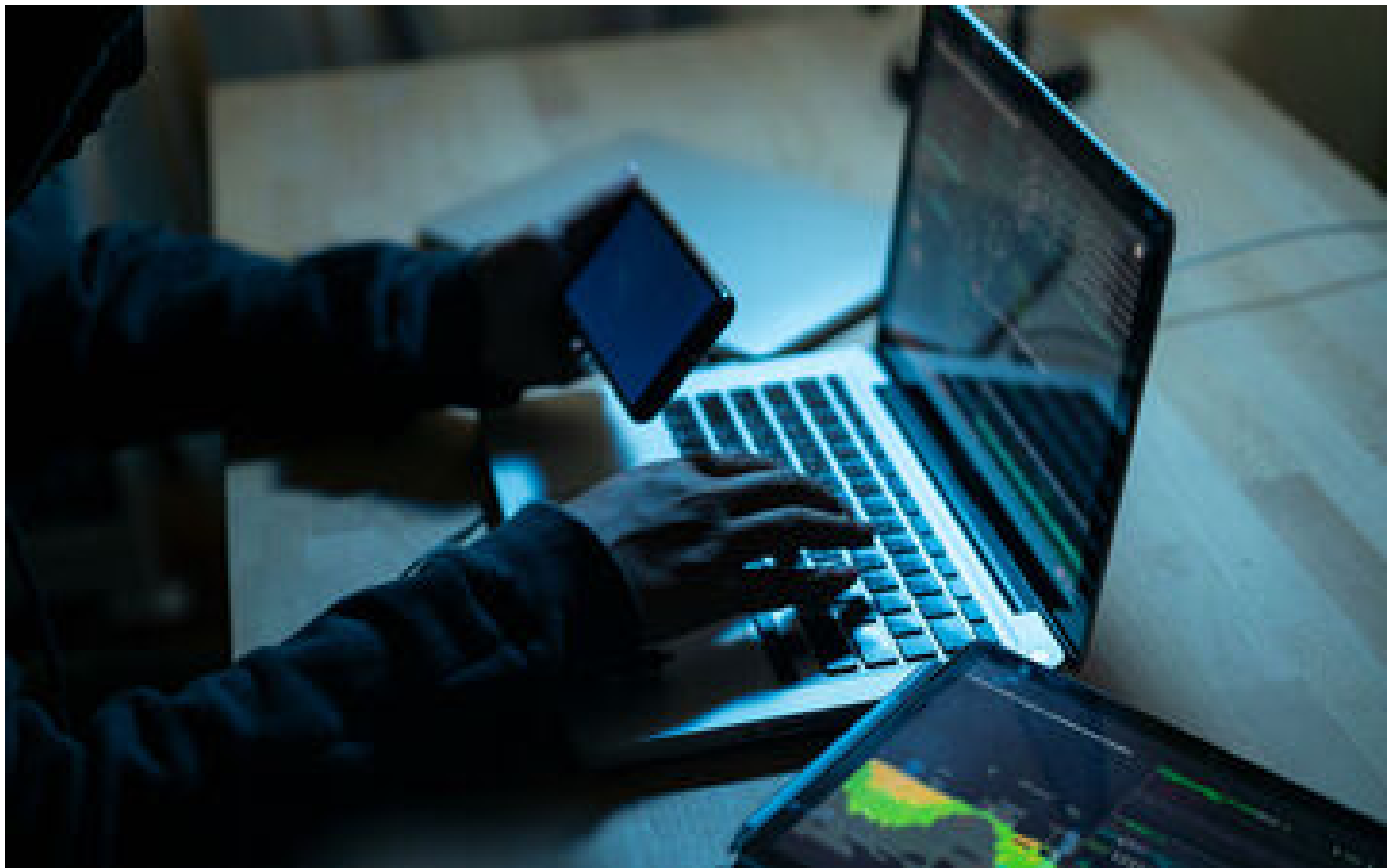
Veillez vous [connecter](#) ou [créer un compte](#) pour pouvoir commenter cet article.

Faits divers



The screenshot shows the top navigation bar of the Le Parisien website. On the left is the logo "Le Parisien". To its right are links for "Journal", "Se connecter", and "S'abonner". Below the navigation bar is a search bar with the placeholder text "Ville, code postal...". A dropdown menu is open, displaying a grid of buttons for various French regions: 75 · Paris, 91 · Essonne, 92 · Hauts-de-Seine, 93 · Seine-Saint-Denis, 94 · Val-de-Marne, 95 · Val-d'Oise, 77 · Seine-et-Marne, 78 · Yvelines, and 60 · Oise. At the bottom of the dropdown, there is a link for "Toutes les actualités locales".

Méga fraude fiscale : un trader britannique accusé avoir détourné 1,2 milliard d'euros jugé au Danemark



Des attaques informatiques d'une « intensité inédite », visent les services de l'État, des hackers pro-russes revendiquent



À Batz-sur-Mer, le nageur qui a mobilisé les secours était un sauveteur qui s'entraînait le long de la côte



Dépression Monica : un homme retrouvé mort dans un fleuve en crue de l'Hérault, une femme recherchée dans le secteur



« Xavier, mon frère présumé innocent » : ces charges qui pèsent contre Dupont de Lignonès, suspecté d'avoir tué sa famille



Effondrement à Toulouse : après l'évacuation d'un autre immeuble, des questions sur la sécurisation du périmètre



Gers : un sanglier s'introduit dans la cour d'un lycée, les élèves et le personnel confinés



Prison à vie pour un Américain auteur du viol puis du meurtre sordide d'une touriste près d'un célèbre château de Bavière